



N° 50 Mars 2014

arbres infos

Association Ried Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg
13 rue du Canal - 67203 Oberschæffolsheim
Schiltigheim Vol XXV n° 1329 - CCP Strasbourg n° 2712 12 F

> Site internet : <http://arbres.asso.fr>
> E-mail : contact@arbres.asso.fr

Ce numéro est diffusé à l'ensemble de la population d'Achenheim, d'Oberschæffolsheim et de Wolfisheim ainsi qu'à nos adhérents.

Edition spéciale Municipales 2014

Édito

La CHARTE pour l'ENVIRONNEMENT de l'association ARBRES se trouve au cœur du débat des élections municipales. Rédigée en 2008, lors des dernières élections, elle a été plus ou moins bien suivie par les trois municipalités concernées. Cette charte qui est à l'environnement ce qu'ANTICOR est à la probité et à l'éthique est à nouveau présentée aux candidats, et est disponible sur notre site internet. Résumée dans ce document sous la forme de 15 questions **elle vous invite à poser les bonnes interrogations à vos candidats respectifs**. Que ce soit lors des réunions publiques ou via leur site.

En ces périodes de crise, l'environnement est souvent écarté. L'actualité nous rappelle

tous les jours les dérèglements climatiques liés à l'activité humaine et l'économie pourrait bien mieux se porter si elle respectait certaines valeurs humaines et environnementales. Aussi, nous devons modifier notre comportement quotidien par rapport à la nature, la nutrition, les déplacements, dans le but de réduire notre empreinte écologique. Mais nous devons aussi inciter nos élus municipaux à modifier leur comportement et prendre enfin les bonnes décisions.

Nos élus ont la responsabilité d'être en pointe dans ce combat ; ils doivent donner l'exemple... Nous attendons des candidats qu'ils prennent des engagements fermes, par

écrit, au sujet des problèmes qui se posent localement. Nous voulons, avec votre soutien, que les candidats prennent position clairement par rapport à notre Charte, dans leurs programmes électoraux respectifs ou sur leurs blogs.



15 questions à poser à vos candidats

QUESTION N°1

• Quelle sera la place de l'écologie dans votre programme ? ARBRES propose désormais des réunions intercommunales semestrielles sur des sujets spécifiques liées au proche environnement. Qu'en pensez-vous ? Allez-vous y participer ?

QUESTION N°2

• Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanismes (PLU, PDU,...) êtes-vous prêts à prendre une position claire et nette par rapport à la protection de notre environnement local ? Comment allez-vous rendre compte à vos citoyens de vos actions dans ce domaine ?

QUESTION N°3

• Pensez-vous que la desserte de votre commune par les transports en commun est suffisante ? Sinon quelles sont vos propositions d'amélioration :

réaménagement des arrêts, desserte, cadencement, projet de tram, création de lignes nouvelles pour des zones non desservies ?



**Où verrons-nous ce panneau en premier :
Achenheim, Oberschæffolsheim
ou Wolfisheim ?**

QUESTION N°4

• Avez-vous en projet la création de nouvelles pistes cyclables pour relier les villages voisins ?

QUESTION N°5

• Serez-vous actif dans la défense du protocole historique sur l'interdiction des vols commerciaux la nuit à l'AÉROPORT d'ENTZHEIM ?

QUESTION N°6

• Allez-vous demander à la briqueterie Wienerberger de stocker ses boues malodorantes dans un bâtiment fermé alors qu'elles sont actuellement toujours encore exposées à ciel ouvert ? Et allez-vous user de toute votre influence auprès de l'industriel afin d'accélérer le raccordement de la briqueterie au rond-point du COW ?

QUESTION N°7

• Êtes-vous favorable à l'installation d'antennes relais 4G malgré l'incertitude pesant sur leurs effets nocifs sur la santé humaine ? Pensez-vous que le débit internet est suffisant dans votre commune, et si non,

que comptez-vous faire pour l'améliorer sans faire appel à des solutions hertziennes, et à quelle échéance ?



QUESTION N°8

• Allez-vous mettre en place une collecte encourageant une réduction du volume de déchets : Par exemple la facturation au poids ou au volume, une poubelle supplémentaire pour le tri sélectif. Allez-vous encourager la généralisation du compostage avec la mise à disposition gratuite de composteurs individuels ou collectifs ?

QUESTION N°9

• Allez-vous faire de votre commune une championne en matière d'économie d'énergies, à l'instar de la commune de Kaysersberg ? (voir encadré). Si elle a pu le faire, pourquoi pas vous ?

QUESTION N°10

• Comptez-vous faire réaliser une campagne de thermographie des maisons et des bâtiments

collectifs de votre village ?

QUESTION N°11

• Soutenez-vous la promotion de la filière alimentaire courte, du producteur au consommateur, et en particulier la création d'AMAP² (de préférence bio) pour en faire bénéficier, entre autres, les cantines scolaires ? Etes-vous prêt à vous informer auprès des agriculteurs de votre commune sur les cultures d'OGM ? Et, si vous en avez connaissance, allez-vous demander aux agriculteurs de votre commune d'arrêter ce type de culture ?



QUESTION N°12

• Soutiendrez-vous la création de jardins familiaux ou jardins partagés, chaque fois qu'une demande est faite par des habitants de votre village ? Allez-vous créer des jardins potagers pédagogiques, si ce n'est encore le cas ?

QUESTION N°13

• Etes-vous favorable au prolongement du PARC NATUREL URBAIN du Ried de la

Bruche ? Lors du renouvellement des baux communaux serez-vous particulièrement attentif à la conservation d'espaces boisés classés, de haies, de bosquets et d'arbres remarquables ?

QUESTION N°14

• Pour vous, le « zéro phyto absolu » est-il impératif pour lutter contre les effets des pesticides ? Vous engagez-vous à bannir les pesticides dans l'entretien des espaces verts de votre commune afin d'obtenir le label Commune Nature « Trois libellules » comme la commune de KOLBSHEIM ?

QUESTION N°15

• Vous engagez-vous à protéger la faune et la flore de votre commune, et notamment les oiseaux ? Allez-vous installer des refuges LPO³ pour collectivité en intégrant la gestion naturelle des espaces publics ? Par ailleurs quels sont vos projets en matière de friches fleuries, de mares pédagogiques et de vergers conservatoires ?



¹ PLU : Plan Local d'Urbanisme PDU : Plan de Déplacement Urbain

² AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne qui propose des abonnements à des paniers de fruits et légumes de saison.

³ LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Kaysersberg : une commune exemplaire en matière d'énergies renouvelables depuis 2006

Extrait du site de la commune de Kaysersberg : <http://www.ville-kaysersberg.fr/prix-pollutec.htm>

[...] Le Prix Pollutec a mobilisé 72 communes qui ont concouru dans 3 catégories : équipement en solaire thermique, en solaire photovoltaïque et en bois énergie. Kaysersberg dans la catégorie 2000 à 5000 habitants, arrive 2ème en solaire thermique, 5ème en solaire photovoltaïque et 21ème en bois énergie. [...] mais aussi l'implication de plus en plus importante des habitants de Kaysersberg dans les énergies renouvelables. En effet, la commune verse une aide de 10 % pour des investissements dans le chauffage bois, le solaire thermique ou le photovoltaïque. Une quinzaine de dossiers ont déjà été soutenus. Une politique qui porte ses fruits.

Papier recyclé



Avec ARBRES, je participe à un meilleur environnement !

Nous sommes une association indépendante, et ne percevons aucune subvention. Ce bulletin, ainsi que toutes nos activités, (publications, site internet, frais, etc...) sont exclusivement financés par nos adhérents et donateurs. Cette information est diffusée par :

A.R.B.R.E.S. (ASSOCIATION RIED-BRUCHE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PRÈS DE STRASBOURG),
13 RUE DU CANAL, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nous avons besoin de votre soutien dans l'action et de votre soutien financier. Adhérez à ARBRES en nous versant au minimum la somme de 18 Euros pour l'année. Vous pouvez également nous faire parvenir un don du montant de votre choix. Cotisations et dons donnent droit à une réduction d'impôts de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI Art 200), ARBRES étant une association d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.

Ainsi, si vous êtes imposable, un don ou cotisation de 30 euros ne vous coûte en réalité que 10 euros environ alors que nous disposons bien de 30 euros pour nos actions.

ADHÉSION DON

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse email :

.....

Date : / /

Signature :



arbres